



Association pour l'animation mathématique
www.animath.fr

Association *femmes et mathématiques*
www.femmes-et-maths.fr

NOM - Prénom de l'élève.....

Classe : Date de naissance :

CONVENTION DE STAGE

Entre

Les associations **Animath** et **femmes et mathématiques** représentées par M. Martin Andler président d'Animath et Mme Véronique Slovacek-Chauveau, vice-présidente de *femmes et mathématiques* ;

Et

Le lycée.....

Adresse et tél.

Représenté par (chef/cheffe d'établissement)

Nom du/de la professeur/e qui a inscrit l'élève

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La présente convention a pour but de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce stage intitulé « Filles et maths : une équation lumineuse » pour les jeunes filles de Seconde, Première S et Terminale S.

Article 2 : Cette journée vise à présenter aux jeunes filles les possibilités en termes de métiers scientifiques et leur capacité à continuer ou à s'engager dans des études scientifiques.

Article 3 : Le stage se déroulera le **vendredi 20 novembre 2020, à l'Institut Camille Jordan, à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Jean Monnet-23 rue du Dr Paul Michelon – 42023 Saint-Etienne Cedex 03.**

Article 4 : Les élèves restent sous statut scolaire.

Article 5 : Les organisateurs/trices demanderont une participation active aux stagiaires.

Article 6 : En complément à la couverture individuelle de l'élève, les associations souscrivent une assurance couvrant sa responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance MAIF.

Article 7 : Les co-contractants se concertent sur les modalités pratiques d'organisation et de suivi du stage.

Article 8 : Les déjeuner et goûter sont pris en charge par les associations ci-nommées.

Article 9 : En cas de manquement ou d'inadaptation manifeste de la stagiaire et après concertation, il pourra être mis fin au stage.

Signatures :

Le représentant légal

Le/la Provisur-e

Emploi du temps indicatif de la journée « Filles et maths : une équation lumineuse »

9h30-10h00	Accueil
10h00-11h15	Conférence / exposé d'une scientifique
11h15-12h15	Ateliers
12h15-14h00	Pause déjeuner
14h00-15h00	Speed-meeting
15h00-16h30	Pièce de théâtre
16h30-17h00	Discussions et conclusion de la journée



.....**Autorisation de diffusion et de reproduction d'images**.....

Je soussigné(e) :
 Représentant légal de l'élève
 Domicilié(e) :

J'autorise les organisateurs à me photographier et/ou à me filmer dans le cadre de la réalisation de leurs documents de présentation et de communication.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image notamment sa diffusion sur les sites Internet des écoles et des associations organisatrices de l'événement, Animath, *femmes et mathématiques*, l'Institut Camille Jordan et la Fondation Blaise Pascal, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (sur papier, support analogique ou support numérique) et ce, pour la durée de vie des documents et présentations réalisés.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre des associations organisatrices de l'évènement, : Animath, femmes et mathématiques, l'Institut Camille Jordan et la Fondation Blaise Pascal, qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Fait à Le

Signatures
 L'élève :

Le représentant légal :